

# Cercle de Mantas et du Mantois de Silence

22 février 2020, 121 ème Cercle de Silence du Mantois, 11ème année.

**Avec, ou sans papier,  
l'étranger est une personne  
la dignité de chaque  
personne  
ne se discute pas,  
elle se respecte  
Notre silence le crie**

## ***Le Cercle de Silence***

***est une action non violente, qui rassemble  
régulièrement, dans un espace public, des hommes  
et des femmes de divers horizons et de toutes  
convictions philosophiques, religieuses et politiques.  
Il s'agit d'alerter les citoyens sur le sort réservé aux  
personnes étrangères venues en France pour mieux  
vivre ou sauver leur vie.***

*Par notre participation au Cercle de Silence :*

**Nous voulons dénoncer** les traitements inhumains et dégradants réservés aux migrants du seul fait qu'ils n'ont pas de papiers en règle, les humiliations liées aux contrôles et « interpellations au faciès ».

**Nous voulons dénoncer** les obstacles administratifs qui visent à rendre de plus en plus difficile l'obtention d'un titre de séjour et qui forcent les personnes à vivre et à travailler dans la peur et la clandestinité.

**Nous refusons** les lois de plus en plus contraignantes et les suspicions dont sont victimes les demandeurs d'asile qui sont exposés à de graves dangers dans leur pays d'origine.

**Nous refusons** les conditions de vie dans les centres de rétention administrative, les zones d'attente des aéroports et, avant tout, leur existence.

**Nous refusons** que soient adoptées et appliquées en notre nom des décisions (lois, décrets, circulaires) qui brisent des vies humaines, des couples, des familles et maintiennent des personnes dans la peur et l'absence de tout projet.

**Nous voulons** que la France reste un pays d'accueil, sans cesse enrichi et transformé par l'apport de personnes venues du monde entier, une France où il est possible de vivre ensemble.

***Nous en appelons à la conscience de tous et vous invitons  
à rejoindre le Cercle de Silence du Mantois,  
entre 11h et midi, le 4ème samedi de chaque mois,  
place Saint Maclou à Mantas-la-Jolie.***

***Prochains rendez-vous : 28 mars, 25 avril, 23 mai, 27 juin, 25 juillet...***

[cerclesilencemantas@yahoo.fr](mailto:cerclesilencemantas@yahoo.fr)

Le Cercle de Silence est composé de citoyen(ne)s dont certain(e)s sont membres de : Ligue des Droits de l'Homme, Pastorale des migrants, Réseau Chrétiens-immigrés, Réseau Education Sans Frontières, Equipe paroissiale d'accueil des migrants, Action Catholique Ouvrière, Secours catholique, Association de Solidarité avec les Travailleurs Immigrés, Communauté Chrétienne Africaine de Mantas, Droit Au Logement, Délégués Départementaux de l'Education Nationale, Ensemble pour une Gauche Citoyenne, Collectif de Réflexion et d'Initiatives Citoyennes.

## Naufrages « Ce ne sont pas des délinquants, ce sont des gens en détresse »

### Méditerranée :

Les débarquements de navires humanitaires ont repris en Italie : environ **650 personnes secourues** ont été sauvées sur quatre jours fin janvier 2020.

**En 2019, 1283 personnes sont mortes** dans les flots de la Méditerranée.

### Manche:

2758 ont tenté ou ont réussi la traversée. **2073 ont été secourus** ou interceptés en mer. Les bénévoles de la Société Nationale de Sauvetage en mer : « *On fait du secours en mer, c'est tout, on n'est pas policiers* ». Ils se déplacent quand une embarcation est en péril ou quand les passagers appellent eux-mêmes à l'aide.

La Croix, 21/01/2020

## 60ème évacuation d'un campement de sans-abris à Paris : l'hébergement des demandeurs d'asile et réfugiés toujours défaillant.

1400 personnes survivant porte d'Aubervilliers dans un bidonville ont été mises à l'abri le 28 janvier.

427 personnes qui campaient porte de la Villette ont été évacuées le 4 février.

La Préfecture de Paris a tenu ses engagements d'éradiquer ces campements insalubres et dangereux où pullulent les rats mais que vont devenir ces personnes au-delà d'un hébergement de quelques jours ?

Seulement un demandeur d'asile sur deux a une place alors que leur prise en charge par l'Etat est une obligation.

Les associations estiment à 15 à 20 % le nombre de réfugiés statutaires, titulaires d'un titre de séjour, parmi les sans-abris.

Le 115 est totalement saturé et laisse des familles avec de jeunes enfants dehors pendant des mois.

Dans les Yvelines, on compte 100 familles à la rue, certaines maternités en viennent à garder de jeunes accouchées bien au-delà de la normale pour ne pas les mettre dehors avec leur bébé.

## ACCUEIL DES RÉFUGIÉS



Face à cette crise humanitaire, le Ministère de l'Intérieur, responsable de l'hébergement des demandeurs d'asile, n'a pas prévu de création de places supplémentaires en 2020, une première depuis 2015.

Pire, le ministère a décidé de réduire en 2020 le nombre de nuitées d'hôtel financées par l'État pour l'hébergement d'urgence des familles. Actuellement, le Centre d'accueil des familles qui demandent l'asile recense déjà 329 personnes dont 149 enfants sans hébergement. Pour que le droit à un toit soit respecté, la Fédération des acteurs de solidarité (850 associations) demande au gouvernement la création de 30 000 places d'hébergement sur 3 ans dont 10 000 en 2020. Heureusement, associations, collectifs, citoyens bénévoles manifestent leur solidarité aux sans-abris. Des réseaux se mettent en place pour offrir un accueil temporaire à des personnes à la rue, dans les Yvelines comme à Paris et dans bien des villes de France.

**Nous continuerons mais seuls les moyens de l'État et des collectivités locales peuvent permettre de faire face à cette crise de l'hébergement.**

Jean Ziegler

**LESBOS,  
LA HONTE  
DE L'EUROPE**

**JEAN  
ZIEGLER**

Seuil

En mission pour l'ONU, Jean Ziegler s'est rendu à Lesbos, île grecque qui abrite le plus grand des cinq centres d'accueil de réfugiés en mer Egée. Sous la haute autorité de l'UE, plus de 18 000 personnes y sont entassées dans des conditions inhumaines, en violation des plus élémentaires des droits de l'homme.

Le droit d'asile y est nié par l'impossibilité pour la plupart des réfugiés de déposer leur demande; le droit à l'alimentation quand la nourriture distribuée est avariée; le droit à la dignité quand les rats colonisent des montagnes d'immondices, quand les poux infestent les containers dans lesquels les familles doivent s'entasser; les droits de l'enfant quand la promiscuité livre les plus vulnérables aux violences sexuelles.

Les réfugiés, d'Irak, de Syrie, d'Afghanistan, d'Iran... évoquent leur long calvaire : torture, extorsion, pillage, les passeurs infâmes, les familles décimées, les refoulements de Frontex et des garde-côtes grecs et turcs. Les responsables du camp disent leur point de vue, les militants humanitaires expliquent les obstacles quotidiens à lever pour sauver des vies.

**Le dossier est accablant. Jean Ziegler s'indigne, alerte et exige**